



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**Fédération Française de Football**

**Ligue d'Occitanie**

**District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan**



**Référent  
COVID-19**  
Coronavirus



Contact Référent COVID-19 du District :  
Mr CHAOUI Abdelali – Membre du Comité  
Directeur  
Email : covid19po@pyrenees-orientales.fff.fr  
Téléphone : 07 50 67 33 22

*C'est la  
Reprise!*

**Championnats  
U17 et U15**



**#RETOUR  
AU FOOT**

**1<sup>ère</sup> journée des  
championnats U17  
et U15 1<sup>ère</sup> phase  
les 18-19/09/21**

**L'OFFICIEL 66 N°6 DU  
17/09/21 SAISON 2021/2022**

**JOURNAL OFFICIEL  
NUMERIQUE DU  
DISTRICT DE  
FOOTBALL DES  
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11  
B.P. 51501  
66101 Perpignan  
Cedex**

**[secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr](mailto:secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr)  
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

**L'OFFICIEL 66**

Saison 2021/2022

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h-12h30/14h-17h  
Mardi 9h-12h30/14h-18h  
Mercredi 9h-12h30/14h-18h  
Jeudi 9h-12h30/14h-18h  
Vendredi 9h-12h/14h-17h

N° d'astreinte des ELUS le  
WEEK-END (uniquement)  
du vendredi après 17h00  
jusqu'au dimanche 15h00  
en cas d'alerte météo et  
circonstances exceptionnelles  
(décès , accident ...) :  
06 10 84 48 53

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Bureau du Comité Directeur

### REUNION DU 16/09/21

**Président** : WATTELLIER Eric (excusé)  
**Président Délégué** : WATTELLIER Marc  
**Vice-Président** : CHAOUI Abdelali (excusé)  
**Vice-Président** : Philippe MARCO-GREGORI (excusé)  
**Secrétaire Général** : GRISORIO Vincent  
**Secrétaire Adjointe** : Sandrine DOMART  
**Trésorier Général** : Christophe SALMERON  
**Trésorière Adjointe** : Aline GARRIGUE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### CORRESPONDANCE

**FC VILLELONGUE** : du 10/09/21, invitation à l'AG du club qui se déroulera le vendredi 17/09/21 à 18h30 au stade RAYNAL. Seront présents : Marc WATTELLIER, Christophe SALMERON.

### DEMANDES D'ENTENTES

- Vu la demande d'entente FOURQUES / TROUILLAS / POLLESTRES en catégorie U17 (accord des trois associations - club responsable administratif : FC FOURQUES). Avis FAVORABLE du Comité directeur.

### POULES ET DATES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

Le Bureau du Comité Directeur valide les Poules A et B du Championnat D4, ainsi que les dates de la compétition :

	POULE A (9 équipes + 1 exempt)	POULE B (8 équipes)
1.	AS PRADES	OL HAUT VALLESPYR 2
2.	OC PERPIGNAN 3	LES CHAMPIONS ST JACQUES
3.	AS JEUNES BAS VERNET	FC LATOUR BAS ELNE
4.	FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE	FC ST CYPRIEN 2
5.	FC BAHO-PEZILLA 2	ASC ST NAZAIRE
6.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	ATAC 2
7.	FC POLLESTRES	SALEILLES OC 2
8.	FC THUIR 3	RC PERPIGNAN SUD 2
9.	FC LE BOULOU SJPC 2	

**Dates Poule de 8** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 05/12 – 23/01 – 06/02 – 06/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

**Dates Poule de 10 (1 exempt)** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 28/11 – 05/12 – 16/01 – 23/01 – 06/02 – 13/02 – 06/03 – 13/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **CHAMPIONNAT U19 P-O/AUDE**

### 5 équipes des P-O engagées au 16/9/2021

- ASC ST NAZAIRE
- US BOMPAS
- FC LE SOLER
- FC POLLESTRES
- FC ALBERES-ARGELES

### 3 équipes du District de l'AUDE engagées au 16/9/2021 (e-mail du 16/9)

- TRAPEL PENNAUTIER FC
  - HAUT MINERVOIS
  - NARBONNE MONTPLAISIR
- La gestion de ce championnat sera assurée par le District de Football des PO  
- Début du Championnat 03/10/21

### Quelques rappels

- Catégories concernées :  
**U20 : limité à 3 joueurs** - Article - 153 Participation dans une équipe de catégorie d'âge inférieure des RG de la FFF  
**U19 : illimité**  
**U18 : illimité**

**U17 non autorisés à participer à cette compétition**

- Utilisation obligatoire de la FMI
- La CDA de chaque District désigne le ou les arbitres sur les matches de son département.
- Le CARTON BLANC (*exclusion temporaire de 10 minutes*) est renouvelé pour la saison 2021/2022 en U19 D1 Inter District

*\*Le CARTON BLANC ne peut être utilisé que pour sanctionner un joueur (HORS GARDIEN) qui se rend coupable de CONTESTATION EN PAROLE dont l'effet a pour but de déstabiliser un officiel (arbitre, délégué...), l'adversaire voire un partenaire.*

## **ELECTION DELEGATION DE VOTE AG 2021/2022 LFO**

APPEL A CANDIDATURE ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE FOOTBALL DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE D'OCCITANIE DE LA SAISON 2021/2022

Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les Clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'élection de la délégation du District de Football des P-O pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District de Football, en présentiel, du **mercredi 27/10/21 à 19h00** (lieu à déterminer).

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 17/09/21 jusqu'au 27/09/21 à minuit, cachet de la poste faisant foi.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en **courrier recommandé avec accusé de réception**, à l'adresse suivante : District de Football des Pyrénées-Orientales – BP 51501 – 66100 PERPIGNAN CEDEX

**\*\*\*La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe : « Election Délégation de Vote AG LFO».**

**Tout.e. candidat.e. doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District. Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat**

- Conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue d'Occitanie, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 membres pour les Districts dont le nombre de licences est inférieur à 15.000.

La délégation de 5 membres, élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au **minimum de 2 dirigeants de Clubs** n'appartenant pas au Comité de Direction du District. Les autres membres de cette délégation sont **des membres élus du Comité de Direction du District**, avec un nombre si possible identique de suppléants. La délégation élue sera appelée à représenter les clubs du District aux Assemblées Générales de la Ligue (saison 2021/2022).

**- toute candidature doit être présentée de manière individuelle ;**

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité, tant générales que particulières, sont remplies. Le refus de candidature doit être motivé.

L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux (2) tours. Elle se fait, par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative. Les suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

**Pour candidater il faut impérativement utiliser le document officiel mis en ligne sur le site du District.**

## **STATUTS DU DISTRICT DES P-O**

Examen des modifications aux Statuts du District des P-O qui seront présentées à la prochaine AG (Statuts Types décidés par la FFF pour toutes les Ligues et les Districts – AG FFF du 12/03/21).

## **RAPPEL : PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPÉTITIONS 2021-2022.**

La FFF a validé les protocoles de reprise pour les compétitions nationales, régionales et départementales pour la saison 2021-2022.

**Cas des mineurs surclassés en équipes seniors dans les compétitions régionales et départementales :**

- autant, le pass sanitaire est imposé pour eux dès maintenant dans le cadre des championnats nationaux (cf protocole),
- **autant il ne l'est pas et le sera simplement à partir du 1<sup>er</sup> octobre, en ce qui concerne les compétitions régionales et départementales, dans le respect de la loi en vigueur.**

Cette disposition est mentionnée dans l'article paru sur fff.fr le 20 août, à la suite de la validation des 2 protocoles par le Comité Exécutif de la FFF

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **APPEL A CANDIDATURE ORGANISATION DE L'AG DU DISTRICT DES P-O**

Le Comité Directeur lance un appel à candidature auprès des clubs pour l'organisation de l'AG du District (salle de 150 personnes minimum avec accès parking).

Date AG : mercredi 27/10/21 (enregistrement des pouvoirs à 18h30, début AG 19h00)

Candidature à adresser au secrétariat du District le jeudi 30/09/21 dernier délai.

## **NOUVEAUX HORAIRES DE TRAVAIL DE MANON ALLIEU**

Le Bureau du Comité Directeur valide les nouveaux horaires de travail de Melle Manon ALLIEU, Coordinatrice Foot Animation / Foot Féminin.



## **A L'ECOUTE DE LIGUE D'OCCITANIE**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA LFO DU 10/07/21**

**GESTION FAFA** : la parole est donnée à Jean LAVAUD.

- Il est proposé que le **FAFA EMPLOI** soit désormais **traité par la Ligue** (avec accord des Présidents de Districts) : **ainsi, le dossier sera établi entre le club et la Ligue qui transmettra à la FFF.**
- Concernant le FAFA TRANSPORT/EQUIPEMENTS, la procédure reste inchangée. **Précisions** : les demandes de subvention FAFA EMPLOI et FAFA TRANSPORT s'effectuent désormais sur une interface dédiée, en ligne : **via FOOTCLUB, rubrique Projet Club FAFA.**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA LFO DU 05/08/21**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau de la date de l'AG Fédérale qui aura lieu le 11 décembre. Le Bureau Directeur fixe **l'AG de la Ligue au samedi 27 novembre 2021.**

Le Président Délégué  
Marc WATTELLIER

Le Secrétaire Général  
GRISORIO Vincent





## **Commission des Compétitions**

### **Séniors & Jeunes**

#### **REUNION DU 14/09/2021**

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Seniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Fabrice OREGLIA, Jean-Claude RICHARD, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Thomas BUSSIERE

Absent : Hervé LEFEBVRE

*• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

#### **COMPETITIONS SENIORS**

##### **CORRESPONDANCE MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE**

**FC BAHO-PEZILLA** : du 12/09/21, informant que les installations sportives du stade Arnel COSTA sont indisponible pour le match de Challenge René Bazataqui du 17/10/21 FC BAHO-PEZILLA 2 / RC PERPIGNAN SUD N° 23847671. Cette rencontre est inversée avec l'accord du club adverse : e-mail du 13/09/21).

**FC LE BOULOU SJPC** : du 13/09/21, informant que le club souhaite jouer ses matches seniors à domicile le Samedi soir à 20h30 (D1 et D4). La Commission rappelle qu'il devra fournir au District l'accord écrit des clubs adverses (Art. 9 des Ep. Off. de l'annuaire du District).

##### **MATCHES REMIS (ARRETE MUNICIPAUX)**

- D1 du 12/09/21 USEPMM - CABESTANY 3 / FC LE BOULOU SJPC N°23528950 REMIS 03/10/21 (accord clubs).
- D3 DU 12/09/21 USEPMM - CABESTANY 4 / RF CANOHES TOULOUGES 2 N° 23813476 REMIS 19/09/21.
- D3 du 12/09/21 FC LAURENTIN 2 / SALANCA FC 2 N°23813474 REMIS au 19/09/21.  
Si le terrain de ST LAURENT DE LA SALANQUE n'est pas disponible, la rencontre devra être inversée pour ne pas prendre de retard au calendrier.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## POULES D4

DEPARTEMENTAL 4		
	POULE A	POULE B
1.	AS PRADES	OL HAUT VALLESPIC 2
2.	OC PERPIGNAN 3	LES CHAMPIONS ST JACQUES
3.	AS JEUNES BAS VERNET	FC LATOUR BAS ELNE
4.	FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE	FC ST CYPRIEN 2
5.	FC BAHO-PEZILLA 2	ASC ST NAZAIRE
6.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	ATAC 2
7.	FC POLLESTRES	SALEILLES OC 2
8.	FC THUIR 3	RC PERPIGNAN SUD 2
9.	FC LE BOULOU SJPC 2	

**Dates Poule de 8 :** 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 05/12 – 23/01 – 06/02 – 06/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

**Dates Poule de 10 (1 exempt) :** 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 28/11 – 05/12 – 16/01 – 23/01 – 06/02 – 13/02 – 06/03 – 13/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

## RAPPEL MATCH EN NOCTURNE

Pour jouer le samedi soir, le club qui en formule la demande doit fournir impérativement au District l'accord écrit du club adverse et ce, 5 jours au moins avant la date de la rencontre (Article 9 des Epreuves officielles de l'annuaire du District). De plus, il devra jouer sur une installation sportives où l'éclairage est homologué. A défaut, toute demande incomplète ne pourra pas être étudiée par la Commission.

Le Président  
JC DELATRE

Le Secrétaire  
J-M LEWANDOWSKI

## COMPETITIONS JEUNES

Responsable U19 : Thomas BUSSIERE

Responsable U17 : Vincent VANDEVILLE

Responsable U15 : Fabrice OREGLIA

Responsable Coupes du Roussillon Jeunes : Régis SANCHEZ

## ENGAGEMENTS U19 2021/2022

### U19

1. ASC ST NAZAIRE 536086
2. US BOMPAS 526383
3. FC LE SOLER 523708
4. FC POLLESTRES 538526
5. FC ALBERES-ARGELES 552756



+ 3 équipes de  
l'AUDE  
(confirmées)

\*Retrait FC VINCA

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **COUPE DU ROUSSILLON U19**

1. CANET RFC 550123
2. ASC ST NAZAIRE 536086
3. US BOMPAS 526383
4. FC LE SOLER 523708
5. FC POLLESTRES 538526
6. FC ALBERES-ARGELES 552756
7. USEP MM 530100
8. OC PERPIGNAN 553264

## **ENGAGEMENTS U15 à 8 2021/2022**

1. FC ST CYPRIEN 580858
2. OL DU HAUT VALLESPIR 549339

Ces clubs ont été sollicités par e-mail pour savoir s'ils souhaitaient intégrer le championnat à 11 (pas de réponse favorable).

A défaut d'engagements suffisants pour créer un championnat à 8, ces équipes pourront être engagées à 11 en 2ème phase.

## **CORRESPONDANCE**

**US BOMPAS** : du 14/09/21, demandant le report du match U15 1ère Phase Poule B du 18/09/21 CHAMPIONS ST JACQUES / BOMPAS au 17/10/21. Motif : problème d'effectif. Avec l'accord des CHAMPIONS ST JACQUES cette rencontre est remise au mardi 21/09/21.

**FC LAURENTIN** : du 14/09/21, demandant le report des matches du 18/09/21 U17 1ère Phase Poule C FC LAURENTIN / USEPMM 2 (accord du club adverse pour le 29/09/21 à 18h30 stade Jep Maso) et, U15 1ère Phase Poule B FC LAURENTIN 2 / NEFIACH. Motif pour les 2 matches : problème d'effectif (manque accord de NEFIACH).

## **MODIFICATION POULE U17 C**

Le FC POLLESTRES ayant été intégré dans l'entente FOURQUES – TROUILLAS, son équipe U17 Poule C est annulée.

## **RAPPEL : DEMANDE DE REPORT DE MATCH**

### **Article 6 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District**

Toute demande de modification aux calendriers (heure ou date, à l'exclusion du cas prévu au 1er paragraphe de l'article 10), **devra obligatoirement en préciser les motifs**, être accompagnée de **l'accord écrit du club adverse** et parvenir au District **au moins huit jours à l'avance**.

**A défaut, toute demande incomplète ne pourra pas être étudiée par la Commission.**

Le Président  
J-C DELATRE

Le Secrétaire  
Régis SANCHEZ



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Commission Féminines

### REUNION DU 14/09/2021

**Présidente** : Zakia MAALOU

**Secrétaire de Séance** : Manon ALLIEU

**Présents** : Annick COUEFFEC, Charles PLANAS, Pascale VILLANOVE

**Excusés** : Sylvain LEBEAU, Jean-Pierre COUCHEZ

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### ENGAGEMENTS FEMININES 8 SENIORS

#### **CHAMPIONNAT FEMININES SENIORS A 8 :**

##### **EQUIPE A 8 :**

1. ELNE FC 530097
2. AS PRADES 529240
3. OL DU HAUT VALLESPIR 549339
4. FC THUIR 530112
5. FC LAURENTIN 531488
6. FC BARCARES MEDITERRANEE 581666

##### **EQUIPE A 11 :**

7. FC POLLESTRES 538526

#### **COUPE DU ROUSSILLON FEMININES SENIORS A 8 :**

1. ELNE FC 530097
2. AS PRADES 529240
3. OL DU HAUT VALLESPIR 549339
4. FC THUIR 530112
5. RF CANOHES TOULOUGES 527791
6. FC POLLESTRES 538526
7. FC LAURENTIN 531488

#### **CHALLENGE LE GOFF - FEMININES SENIORS A 8 :**

1. ELNE FC 530097
2. AS PRADES 529240
3. OL DU HAUT VALLESPIR 549339
4. FC THUIR 530112
5. RF CANOHES TOULOUGES 527791
6. FC POLLESTRES 538526
7. FC LAURENTIN 531488

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **COUPE DU ROUSSILLON FEMININES SENIORS A 11 :**

1. CANET RFC 550123
2. FC ST CYPRIEN 580858
3. FC POLLESTRES 538526

Cette compétition ne sera mise en place que si 4 équipes minimum sont engagées.

## **ENGAGEMENTS FEMININES JEUNES**

### **CHAMPIONNAT U17F :**

1. FC LATOUR BAS ELNE

### **CHAMPIONNAT U15F :**

1. FC POLLESTRES
2. FC LATOUR BAS ELNE
3. Entente CABESTANY / USEP MM

## **ENGAGEMENTS FEMININES FOOT ANIMATION**

### **U7F – U9F :**

1. RF CANOHES TOULOUGES
2. ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 1
3. ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 2
4. FC LATOUR BAS ELNE

### **U11F – U13F :**

1. RF CANOHES TOULOUGES 1
2. RF CANOHES TOULOUGES 2
3. RF CANOHES TOULOUGES 3
4. ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 1
5. ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 2
6. FC LATOUR BAS ELNE
7. Entente CABESTANY / USEP MM
8. FC DES ASPRES

## **REUNION PRATIQUES FEMININES**



La Commission des Compétitions Féminines organise une réunion sur les pratiques féminines, à l'attention des responsables techniques d'équipes féminines et référents féminins :

- **Le lundi 27/09/21 à 19h00 au siège du District.**
- Les clubs intéressés doivent retourner le coupon réponse qui leur a été envoyé le vendredi 24/07/21 dernier délai.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Dispositions Pratiques Féminines



**Ligue de Football d'Occitanie**  
2021-2022



COMPETITIONS	U15F	U18F	Seniors F
<b>CATEGORIES</b>	U14F / U15F +3 U13F	U16F / U17F / U18F + 3 U15F	U18F / U19F / S.F + 3 U17F
<b>ANNEES DE NAISSANCE</b>	2008 / 2007 + 3 nées en 2009	2006 / 2005 / 2004 + 3 nées en 2007	2004 / 2003 / ... + 3 nées en 2005
<b>PRATIQUES</b>	Foot à 11	Foot à 11	Foot à 11
<b>AIRES DE JEU</b>	Terrain à 11	Terrain à 11	Terrain à 11
<b>TEMPS DE JEU</b>	70'	80'	90'
<b>SEQUENCES</b>	2 X 35'	2 X 40'	2 X 45'
<b>CONTENU</b>	Championnat 2 Phases (géographique puis niveau)	Championnat Niveaux R1F-R2F	Championnat Niveaux R1F-R2F
<b>BALLONS</b>	Taille 5	Taille 5	Taille 5
<b>ARBITRAGE</b>	Arbitre du centre : club qui reçoit ou possibilité de faire une demande d'arbitre conforme au règlement. Arbitres assistants : licenciés bénévoles ou joueuses (rotation à la mi-temps)	Arbitre du centre : R1: 1 arbitre désigné par la Ligue. Arbitres assistants : licenciés bénévoles. R2 : club qui reçoit ou possibilité de faire une demande d'arbitre conforme au règlement. Arbitres assistants : licenciés bénévoles ou joueuses (rotation à la mi-temps)	Arbitre du centre : 1 arbitre du centre désigné par la Ligue. Arbitres assistants : licenciés bénévoles.
<b>SOUS CLASSEMENT</b>	Pas de sous classement	Pas de sous classement	
<b>SUR CLASSEMENT</b>	U13F en pratique U15F (maximum 3 joueuses)	U15F en pratique U18F (maximum 3 joueuses)	U17F (2005) en Seniors (maximum 3 joueuses) avec dossier de demande de double surclassement
	<b>Article 73-alinéa 1 et 2 des Règlements Généraux de la FFF</b>		U18F (2004) en Seniors (sans limitation)

PROCHAINE REUNION LE 22/09/21 A 10H00 AU DISTRICT.

La Président  
Zakia MAALOU

La Secrétaire  
Manon ALLIEU

## **Commission des Règlements & Contentieux**

### **REUNION DU 15/09/2021**

**Présidente** : Aline GARRIGUE

**Présents** : Jean-Pierre COUCHEZ, Gérard PEREZ, Joseph PISCITELLO, Michel RAMONEDA

**Excusés** : Didier CHOBEAUX, Pierre-Luc SICARD

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

### **MATCH SENIORS D3 du 12/09/21 n°23813475**

#### **SC PERPIGNAN NORD 3 / FC LE SOLER FC 2**

**Vu** :

- La feuille de match.
- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre.
- Le rapport du délégué officiel de la rencontre.

• Attendu que l'équipe du SC PERPIGNAN NORD s'est présentée avec moins de 8 joueurs à l'heure du coup d'envoi.

• Considérant que, conformément aux dispositions de l'Article 37 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District, l'arbitre a dû constater l'insuffisance de joueurs pour le SC PERPIGNAN NORD.

**PCM** : La CRC, statuant en 1<sup>er</sup> ressort, en application des dispositions de l'Article 37 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District, donne match perdu par forfait (-1 pt) au SC PERPIGNAN NORD pour en reporter le bénéfice au FC LE SOLER et, transmet le dossier à la commission compétente aux fins d'homologation :

SC PERPIGNAN NORD 0 - 3 FC LE SOLER

### **PROCHAINE REUNION LE 22 SEPTEMBRE 2021**

**LA PRESIDENTE**  
Mme GARRIGUE Aline

**LE SECRETAIRE**  
M. PEREZ Gérard

## **Commission de Discipline et d’Ethique**

### **REUNION DU 15/09/2021**

**Président** : Philippe MARCO-GREGORI

**Secrétaire de Séance** : Gérard DUQUESNE

**Présents** : Gérard ANCEL, Jamel BEN AMAR, Claude POURCEL

**Excusés** : Eric MOUSSET, Logan ROPERO

**Représentant des Arbitres** : Didier ROMERO

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

### **RAPPEL**

\*Les sanctions disciplinaires sont consultables **UNIQUEMENT** :

- par le licencié, sur son espace personnel **Mon Compte F.F.F.**

- par les clubs, sur **FOOTCLUBS** (sanctions + procès-verbaux de la Commission de Discipline et d’Ethique)

**Prochaine reunion le 22/09/21**

**LE PRÉSIDENT**

M. Philippe MARCO-GREGORI

**LE SECRÉTAIRE**

M. Gérard DUQUESNE





## **Commission Départementale des arbitres**

### **PROCES-VERBAL REUNION DU 15/09/2021**

**Présents CDA :** Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

#### **CORRESPONDANCE RECUE**

- Mail reçu du FC Le Boulou SJPC, demandant 1 arbitre officiel pour son équipe « seniors » évoluant en D4.
- Mail de M. TAL HOUARN Cyril (Arbitre), demandant, pour circonstances familiales exceptionnelles, d'être désigné sur des matches à proximité de son domicile

#### **INDISPONIBILITE**

- Indisponibilité de M. LEMONNIER Noé – 18/09/2021 et 25/09/2021
- Indisponibilité de M. BUFFET OUSSALEM Ryan – 18/09/2021
- Indisponibilité de M. ROPTIN Antoine – 17/09/2021 au 20/09/2021
- Indisponibilité de M. DROPSIT Guillaume – 17/09/2021 au 20/09/2021
- Indisponibilité de M. DEPOUX Ludovic – 20/09/2021 au 28/09/2021
- Indisponibilité de M. RODRIGUES Leonel – 24/09/2021 au 18/10/2021
- Indisponibilité de M. FROGER Maxence – 25/09/2021 et 02/10/2021

#### **La CDA**

